Sarlat. La Maison de l'emploi du Périgord noir vient de se doter d'un équipement de visio-conférence. Un moyen de communication qui abolit les distances entre les interlocuteurs.

Tout le monde autour de la même table grâce à l'ordinateur

Pour les entreprises moyennant une location, pour les jeunes en recherche d'emplois, pour les personnes en formation, la Maison de l'emploi du Périgord noir est désormais équipée d'un système de visio-conférence.

Il existe actuellement deux grands moyens de communication à distance en matière de visio-conférence. Le premier est mis en service par le biais d'un ligne téléphonique classique, le second via internet.

« Le premier est relativement coûteux dans son utilisation, explique François Vidille, directeur de la Maison de l'emploi. *Il faut en effet passer par une ligne téléphonique traditionnelle et donc payer à la durée de communication. Dès lors que l'on souhaite une visio-conférence avec un partenaire hors de France, cela peut finir par représenter un coût très élevé. Le second permet la visio-conférence via internet. Les notions de distance et de durée sont abolies. On peut travailler alors en illimité, sans tenir compte de ces deux paramètres. Nous avons bien évidemment opté pour le second système. »*

Le système de visio-conférence mis en place à la Maison de l'emploi du Périgord noir permet de mettre en relation quatre interlocuteurs simultanément. L'un peut être dans les locaux de la Maison de l'emploi du Périgord noir, un autre à Carlux, un troisième à New-York et le dernier à Tokyo. Chacun pouvant intervenir quand il le souhaite, tout comme lors d'une conférence dans une pièce en un seul lieu.

« Il y a aussi la possibilité, pour chaque intervenant, de présenter et d'envoyer des documents aux autres participants, souligne François Vidille.

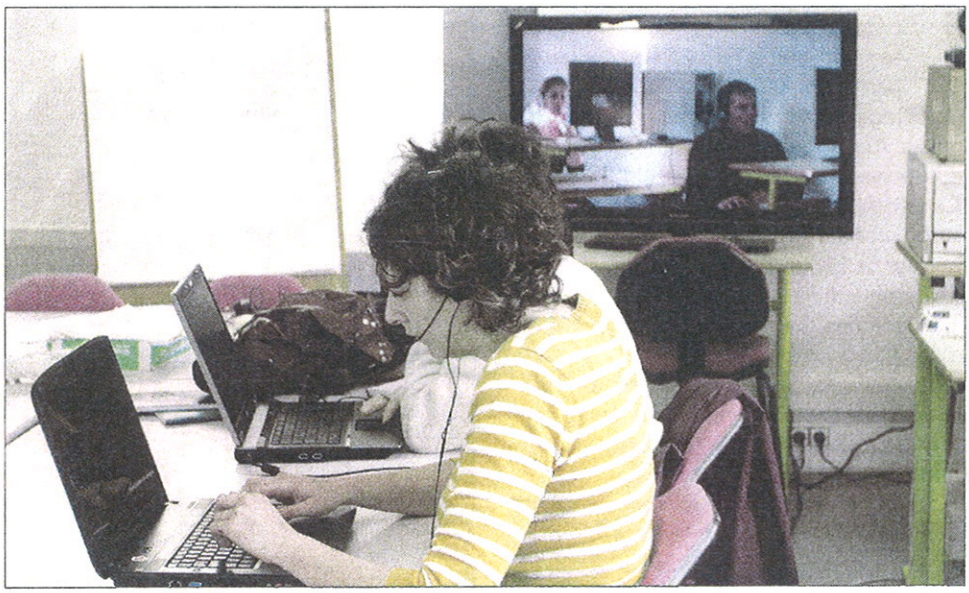

Sur l'écran, on peut voir son ou ses interlocuteurs tout en bavardant avec eux. (Ph. Réussir le Périgord)

Chacun peut ainsi travailler en direct sur le ou les documents, apporter des modifications, renvoyer les documents ainsi modifiés et ainsi de suite. C'est vraiment tout à fait comme si toutes les personnes en relation virtuelle étaient assises à la même table. C'est un outil dont on n'a pas encore idée de l'étendue des possibilités. »

Contact différent

Outre le côté très pratique de la chose, puisqu'elle évite parfois de longs et fastidieux déplacements, la grande différence entre une conférence téléphonique et une visio-conférence, c'est précisément le fait de se voir.

« Quand des personnes sont en liaison téléphonique, personne ne voit les réactions de son interlocuteur. Avec le système visio, le contact est radicalement différent. Il ne faut pas oublier que l'on communique, bien entendu par la voix, mais également par l'image. C'est aussi un des grand intérêt de la visio-conférence », remarque François Vidille.

Si donc des liaisons entre Tokyo et Sarlat sont à la portée du système, il va de soi qu'entre Carlux et Villefranche-du-Périgord elles sont tout aussi possibles. C'est pour cela que la Maison de l'emploi du Périgord noir met gratuitement son système de visio-conférence à la disposition de la Mission locale. Les jeunes qui sont régulièrement suivis par les conseillères, une fois par mois, dans les sept points services de Belvès, Villefranche-du-Périgord, Carlux, Salignac, Hautefort, Thenon et Montignac, peuvent entrer en contact sans être obligés d'effectuer le déplacement jusqu'à Sarlat. Mais le point d'intérêt essentiel pour ce système reste en direction des entreprises.

« Que ce soit pour la formation des personnels ou pour des échanges avec des clients, des prestataires de service ou des fournisseurs, les entreprises disposent ici d'un outil particulièrement attractif et compétitif, d'autant que le coût de location, pour les entreprises est relativement correct. Il en coûte 80 euros, salle de dix personnes comprise, pour une demi-journée », conclut François Vidille.

BERNARD DELAGE

Nouveau guide

La Maison de l'emploi du Périgord noir vient d'éditer son dernier guide de l'emploi, la création d'entreprise, et la formation. Ce guide gratuit s'adresse aussi bien aux demandeurs d'emploi qu'aux employeurs, disponible sur demande.